



COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Procès-verbal de la réunion qui a eu lieu

le jeudi 11 avril 2024, à 11 h 30,

Palais législatif, salle de comité 254

MISES À JOUR

1. Présentation de Michael Werier, commissaire chargé du traitement, des allocations et des prestations de pension des députés; et commissaire aux appels

M. Werier a présenté à la Commission un aperçu de son prochain rapport, a écouté les questions soulevées par la Commission et a offert des réponses.

2. Rapport du comité consultatif des finances, d'audit et de gestion des risques 2023-2024

M^{me} Wilson a présenté le rapport annuel sur les travaux du comité consultatif des finances, d'audit et de gestion des risques (comité d'audit) pour 2023-2024 comme suit :

Le comité consultatif s'est réuni le 2 août 2023, le 29 janvier 2024, le 9 février 2024, le 22 mars 2024 et le 25 mars 2024.

1. Le comité a examiné et a approuvé le rapport des sommes versées aux députés conformément aux paragraphes 52.27(1) et (1.1) de la Loi sur l'Assemblée législative pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023, qui a été déposé à l'Assemblée par la présidente le 23 novembre 2023.
2. Le comité a entendu les questions d'administration ou d'interprétation que le Bureau des allocations des députés et le Service des ressources humaines ont rencontrées dans le cadre de la fourniture des allocations des députés, y compris les allocations pour adjoints de circonscription. Concernant les questions administratives soulevées, il a été déterminé qu'elles ont été gérées de manière appropriée et ne présentaient pas un risque élevé.

3. Le comité a conclu son examen et a mis à jour le mandat, ce qui a été approuvé par la Commission de régie de l'Assemblée législative lors de sa réunion du 19 mars 2024.
4. Le comité a examiné le rapport de vérification de la conformité du Bureau des allocations des députés de l'Assemblée législative du Manitoba ainsi que le rapport au comité d'audit du Bureau du vérificateur général – Comité d'audit – Résultats de l'audit pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2023.

Le comité a approuvé le rapport, qui a été déposé à l'Assemblée par la présidente le 3 avril 2024.

3. Mise à jour sur les ressources humaines

M^{me} Perumal a demandé et obtenu l'approbation de la Commission de régie de l'Assemblée législative pour étendre la paie de reconnaissance, comme il a été abordé à la réunion du 19 mars 2024, aux employés de session de l'Assemblée qui travaillent à la Direction de la Chambre, au Hansard et au Service médiatique.

4. Rapport sur le Programme d'assurance des biens en immobilisation 2023-2024

M^{me} Wilson a présenté le rapport sur le Programme d'assurance des biens en immobilisation de l'Assemblée législative.

Aucune réclamation n'a été consignée.

5. Rapport annuel 2023-2024 de la Commission de régie de l'Assemblée législative

Le Rapport annuel 2023-2024 de la Commission de régie de l'Assemblée législative a été approuvé tel que présenté.